ETABLISSEMENT ***LYCEE POLYVALENT Jacques RUFFIE, LIMOUX, AUDE***

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
réuni le 26 septembre 2022

Heure de début de séance : 18h00 **Heure de fin de séance :** 20h45

	NOM Prénom	*Qualité*
Présidente de séance	Mme Carole HASSLAUER	Proviseure
Secrétaire de séance	M. François DORIATH	Représentant des Personnels Enseignants

Nombre de membres présents :
Quorum : 16

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Vie interne du Conseil d'Administration	4	
I	Affaires financières		
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation …)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire et pédagogique / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention	6	
IX	Formation continue, GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions diverses	1	
	Informations établissement	1	
	TOTAL	13	

Signature du Président de séance	*Signature du Secrétaire de séance*
Mme Carole HASSLAUER	M. François DORIATH

Transmission à l'Inspecteur d'Académie	*Transmission au Recteur*
le :	*le*

1

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023 N° 1

sous la présidence de : Carole HASSLAUER, Proviseure

	Présents	**Absents**	**Excusés**	**Observations / suppléants**
Membres de l'Administration				
Mme Carole HASSLAUER, Proviseure	X			
M. Frédéric BLAISE, Proviseur adjoint	X			
M. Hugues D'HERBES, CPE	X			
M. Paul BOUCHET, Adjoint gestionnaire	X			
Représentants de la Commune				
M. Pierre DURAND	**Excusé**			
Mme Marie-Ange LARRUY (sup)	X			
Représentants de la Communauté de Communes				
M. Pierre DURAND	**Excusé**			
M. Pierre ROUQUAIROL (sup)			X	
Représentants du Conseil Régional				
Mme Claudie FAUCON MEJEAN			X	
M. Philippe ANDRIEU	X			
Personnalités qualifiées				
Mme Sarah EL KAHAZ			X	
Personnels d'enseignement, de direction, de surveillance et de documentation				
Liste d'union				
~~Mme Cécile SCHWALEN~~	X			Mme Fabienne LECLAIRE-KOPKA
Mme Claire CESAR	X			
Mme Sandra MERIAUX			X	
Mme Françoise MES	X			
M. Camille GARCIA			X	
Liste FO				
M. François DORIATH	X			
Mme Annonciation HERNANDEZ	X			
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service				
Divers				
M. Stephen MATHIEU	X			
Mme Domitille CARRE	X			
~~Mme Céline BUIL~~	X			Mme Patricia TAURINE
Parents d'élèves				
AIPE				
Mme Isabelle LAPEYRE				
Mme Hélène PONTIS	X			
Mme Carine CHOURREU	X			
FCPE				
Mme Nathalie WAESSEM	X			
Mme Christel BECUE	X			
Elèves				
Mme Bérénice NORMAND – BTS 1			X	
Mme Anissa BEN MOUSSA – T G2			X	
Mme Khadija GARROU – T G4			X	
M. Gautyé SEMAT – T G2			X	
Mme Jenny WINS – 1 G2	X			

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 26/09/2022

- N° de séance : 1 - 2022/2023

Chapitre : 0 Nature : Vie interne du Conseil d'Administration

---

Nombre de membres présents au début du conseil 19 Quorum : 16

La Présidente du Conseil d'Administration constate que le quorum est atteint.

Remercie M. François DORIATH, représentant des personnels enseignants, de bien vouloir prendre le secrétariat de séance.

La Présidente du CA procède à la lecture de l'ordre du jour proposé :

RUBRIQUES	ORDRE DU JOUR	
VIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Approbation CA précédent	Décision
	Vote par correspondance parents d'élèves	Décision
CONVENTIONS	Conventions	Décision
VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE	Bilan de rentrée	Information
	Bilan pédagogique et vie scolaire 2021/2022	Information
	Projets 2022/2023	Décision
	Projet établissement 2022/2026	Information
INFORMATIONS ETABLISSEMENT		
QUESTIONS DIVERSES		

L'ordre du jour est modifié comme suit :

- *Points rajoutés :*

Arrivée(s) après le début du conseil :

Départ(s) en cours de conseil :

19h00 : Mme Christel BECUE et Mme Jenny WINS

- **<u>Approbation CA précédent</u> :**

L'approbation du procès-verbal du précédent CA, réuni le 14/06/22 est reportée au prochain CA, les représentants des parents d'élèves n'ayant pas reçu ledit PV.

- **<u>Vote par correspondance élections représentants des parents d'élèves au CA</u>** :

A l'ordre du jour est proposé le vote uniquement par correspondance des élections de parents d'élèves au prochain conseil d'administration
Voté à l'unanimité

Chapitre : VIII Nature : Vie scolaire et pédagogique / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention

Bilan de rentrée :

Mme La Présidente du CA énumère les nouveaux personnels qui sont arrivés au lycée en septembre, dont M. Bouchet, nouvel adjoint-gestionnaire et agent comptable de l'agence qui regroupe les collèges environnants. Le lycée accueille cette année deux stagiaires. Cette année, il ne manquait aucun poste d'enseignant pour assurer les cours. L'équipe d'AESH est également au complet. L'arrivée du nouveau cuisinier M. Gonzales s'accompagne de nouveaux plats dont du bio et du local appréciés par les personnels. Se posera le problème de l'augmentation des coûts des denrées alimentaires. Par ailleurs, le lycée baissera d'un degré la température moyenne de ses locaux.
Mme La Présidente du CA tient à rectifier ses propos, formulés lors de la réunion de rentrée avec les parents d'élèves de seconde : ce sont les élèves cas contact sans symptôme au Covid qui doivent venir masqués au lycée.
Un bilan des tests de positionnement à l'entrée de seconde a été fait lors de la réunion avec les parents. L'aide aux devoirs a été mise en place les mardis et jeudis soirs dans le cadre d'un projet " remédiation ".
Mme Hernandez, représentante des personnels enseignants, informe que Mme Alingrin pilote ce projet qui vise à aider ces élèves de seconde tous les mardis à 16h30 mais aussi les élèves de premières les jeudis, notamment ceux qui souhaitent une continuité de l'aide après avoir suivi le dispositif d'internat contractualisé en seconde.
Malgré la baisse d'effectif prévue et la suppression d'une division en seconde, six élèves de plus sur un total de 19 sont arrivés en seconde. Ainsi les classes de seconde sont montées à 34 élèves. Le lycée compte 712 élèves et les salles sont trop petites pour accueillir d'autres élèves.
Mme Pontis, représentante des parents d'élèves AIPE, exprime le mécontentement des parents concernant les emplois du temps, notamment pour les élèves cumulant les options. La viabilité de ces options est remise en cause. La pause méridienne d'une demi-heure et des options comme le latin relégué notamment à 16h30 le vendredi. Elle rappelle que lors de l'inscription pour la rentrée, les élèves ne se doutaient pas que ces options seraient mal placées dans leur emploi du temps.
Mme Cesar, représentante des personnels enseignants et professeure de latin, fait état d'une perte d'élèves nouvellement inscrits : il ne reste qu'une quinzaine d'élèves sur les 25 inscrits. Pire, sur la douzaine de débutants, seuls trois restent inscrits. Deux classes de secondes sur trois n'ayant pas cours avant cette difficile dernière heure de latin le vendredi à 16h30.
M. Blaise, proviseur adjoint, a effectivement calculé que les élèves n'ont que 24 minutes pour manger, sous les 30 minutes à table réglementaires.
Mme La Présidente du CA rappelle à la Région que les problèmes d'emploi du temps sont liés au manque de salles du lycée et pose la question d'une fin des cours à 18h.
La question d'étendre les cours au mercredi après-midi est mise en débat, Mme La Présidente du CA interroge M. Andrieu qui représente la Région. Ce dernier explique que le manque de chauffeurs de bus est déjà une problématique, des arrêts ont déjà été supprimés sur certaines lignes. Mme

Pontis ajoute que les tournées sont parfois trop longues et les élèves fatigués : elle prend l'exemple d'une élève habitant à moins de 15 km du lycée et devant prendre le bus avant 7h. Ainsi, l'idée de terminer les cours à 18h doit aussi s'accompagner d'une réflexion sur les services de bus afin que les élèves ne reviennent pas chez eux après 19h.
Mme La Présidente du CA rassure les parents en disant qu'il ne s'agit pas de repousser à 18h la fin de la journée sans une réflexion sur les circuits de ramassage scolaire.

Mme Chourreu, représentante des parents d'élèves AIPE, déplore que malgré l'enthousiasme qu'elle partage quant à la qualité des plats ainsi que l'ouverture du self dès 11h, ces derniers sont en nombre limité après 13h.
Mme La Présidente du CA informe que le parc informatique est à rénover. Elle s'interroge sur la pertinence du poste fixe au bureau du professeur : ne serait-il pas plus judicieux d'investir dans un portable par enseignant ?

Mme La Présidente du CA rappelle que le Plan Local d'Evaluation adopté en septembre dernier a permis de valider le baccalauréat 2022, basé intégralement sur le contrôle continu. Cependant, certains élèves ont adopté une stratégie d'évitement à certains contrôles. Cette année, les élèves seront de nouveau convoqués s'ils présentent un nombre d'évaluations jugé trop faible. Le sujet sera traité au conseil pédagogique.

Bilan pédagogique et vie scolaire 2022/2023 :

Mme La Présidente du CA présente ce bilan :
L'enseignement en distanciel a été compliqué lors du confinement. Les difficultés d'accompagnement des élèves ont occasionné une hausse de fragilité des élèves. L'édition Startup 2021 a été annulée pour cause de Covid.
Sont commentés les bons résultats du bac général et technologique. Une baisse significative a été constatée en voie professionnelle au Bac 2022 avec un taux de réussite de 61%, mais 100% en CAP et 75% au DNB professionnel (15 candidats). Cet écart s'explique par l'arrivée, il y a trois ans, d'élèves en deçà du niveau attendu à l'entrée au lycée. 100% réussite aux CAP, 75% réussite au DNB professionnel.
82% (- 7 % par rapport à l'académie) des élèves de seconde seulement arrivent au Bac, d'où la mise en place de dispositifs d'aide aux devoirs dès l'entrée en second, de remédiation, d'internat contractualisé dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage.

Présentation des projets menés en 2021 / 2022 par Mme Gardair, documentaliste
Voir document annexé

Présentation du Parcours Santé par Mme Carre :

Tous les élèves de seconde ont bénéficié d'interventions sur les thèmes de l'alcool et du tabagisme, des maladies sexuellement transmissibles, des addictions, de l'égalité homme-femme, de la prévention contre le VIH, avec notamment la participation de la classe de 1ST2S et l'aide de Mme Liez, Psy-EN du lycée, ainsi que la Maison des Solidarités.
Rappel de la semaine du goût avec la problématique du sucre. Mise en place d'un distributeur de serviettes hygiéniques avec la participation du CVL dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle. Mme Carre remercie l'équipe de direction pour son accueil et son soutien, les agents, l'équipe pédagogique de ST2S ainsi que Mme Lamarca, assistante socilale, et Mme Liez.

M. Mathieu, représentant des personnels ATOSS, intervient pour un état succinct des lieux du côté agents de la région :
Il remercie M. Batala, OP, qui l'a aidé dans sa prise de fonction il y a un an. Il souligne la bonne équipe de collègues à l'atelier et rapporte des bonnes relations avec la vie scolaire et d'une solidarité entre les agents en 2021 malgré l'absence de cinq d'entre eux d'un seul coup. La Région commande l'installation d'un distributeur d'eau ozonée pour faciliter le travail des agents, se substituant aux traditionnels produits d'entretien.

M. D'herbes, CPE, expose un bilan de fonctionnement du service vie scolaire : Mme Bonnel et Mme Cheval sont arrivées cette année en tant que CPE. Il fait remarquer que seuls 65 lits à l'internat sont occupés sur un total de 114 et seuls deux AED filles et 1 AED garçon sont chargés de la surveillance. Coté externat, trois AED dont un dévolu au service informatique, ce qui prend un service de 36 heures de surveillance en moins sur le total des AED. Il rappelle que le demi-poste d'AED supprimé il y a une dizaine d'années pose problème. Il alerte le CA sur le fait qu'un nombre croissant d'élèves internes sont en souffrance et relèvent d'un suivi psychologique, social ou au moins éducatif. Comment prendre en charge ces élèves ? Il demande l'apport d'un AED supplémentaire pour faire face à la hausse de demande de prise en charge des internes. M. D'herbes poursuit en expliquant que le lycée accueille quelques élèves de BTS internes, étudiants,

sans autre possibilité de logement à l'extérieur et soumis au règlement lycéen (une heure d'étude à 18h, repas à 19h). Comment leur permettre de vivre autrement leur vie d'étudiant au lycée. Il rappelle que le CDI et le foyer, grâce au soutien financier de la MDL, ont été refaits, la permanence en salle 005 est vouée à déménager.

Un échange a lieu concernant la possibilité de couper les machines à sucreries et confiseries le week-end et durant les vacances afin d'économiser l'électricité.

M. D'Herbes poursuit rappelant que le service de vie scolaire fait de la lutte contre les absences et les retards une priorité avec la Direction, tout en déplorant les absences non justifiées des élèves, soit 20%. Le lycée effectue ce travail contre l'absentéisme par la communication auprès des parents par SMS ou Pronote.
La MDL, via son bureau, a participé à l'aide financière au voyage en Provence. Le CVL connaît des difficultés de recrutement parmi les élèves qui préfèrent des espaces de paroles libres, oubliant que les instances comme le CVL sont les lieux de débats démocratiques incontournables pour que des décisions officielles soient prises.

Le groupe de lutte contre le décrochage scolaire s'occupe de détecter les élèves en difficulté. Un CPE est toujours disponible auprès des élèves jusqu'à 22h, puis les AED prennent le relais.
Trois commissions éducatives ont eu lieu, ainsi que deux conseils de disciplines. Quelques 250 punitions ont été formulées, des retenues et quelques exclusions.
Depuis la rentrée 2022, la nouvelle vie scolaire reçoit le flux des élèves mais travaille dans un espace exigu. L'ouverture de la grande porte du lycée est désormais effective.
La MDL a récolté 2736 euros de cotisations. La société Narbonnaise s'occupe de reverser 15% des ventes de café et de barres chocolatées au lycée, montant qui a permis de financer le voyage en Provence. La Croix Rouge a aussi reçu une partie de ce versement pour l'Ukraine.
Mme Mes, représentante des personnels enseignants, ajoute que la journée des talents peut avoir lieu cette année.
Mme La Présidente du CA présente la revue de presse 2021/ 2022 qui présente une partie des projets réalisés l'an dernier.

Vote du bilan année 2021 / 2022 : Adopté à l'unanimité.

Projets 2022/2023 :

Mme Gardair, documentaliste, présente les projets 2022 / 2023.
Elle interpelle M. Andrieu sur la problématique liée au nouveau Pass'culture. En effet, la Région argue que les entrées aux Musées étant financées par ce Pass', le transport qu'elle finançait jusqu'alors pour se rendre à des Musées éloignés tels que celui de Céret revient désormais à la charge de l'établissement. Ce serait donc à l'établissement de financer le bus pour se rendre à Céret, par exemple, soit 850 euros, ce qui n'est pas envisageable autant de fois qu'auparavant. Ainsi le projet " Ruffié aux Musées " risque de disparaître : on aurait préféré continuer à payer les entrées et que la Région continue à payer le bus.
A la question de Mme Pontis, Mme Gardair assure que tous les élèves ont connaissance de ces projets via la page d'accueil du lycée et sur le compte Instagram " Ruf fier d'y être "

Votes des projets de voyage en Angleterre et à Rome : adoptés à l'unanimité.
Mme La Présidente du CA précise qu'il s'agit d'un vote sur l'aspect pédagogique de ces deux projets afin que les enseignants puissent se lancer dans la recherche de devis.

Mme La Présidente du CA assure que toute famille rencontrant des difficultés financières empêchant leur enfant de bénéficier du voyage sera aidée via la caisse de solidarité et le Fonds Social.

Chapitre : V Nature : Conventions

M. Bouchet, adjoint gestionnaire, soumet au vote deux conventions :
- La première est un partenariat sans enjeu financier avec le "Théatre dans les vignes" jusqu'en 2025.
- La seconde concerne le prêt et la sécurité liés aux œuvres artistiques avec le contrat d'assurance qui les couvre.

Votées à l'unanimité (19 votants)

INFORMATIONS ETABLISSEMENT

Mme La Présidente du CA rappelle que le plan Vigipirate est toujours actif, que les modifications réalisées à l'entrée du lycée permettent une meilleure fluidité de la circulation des élèves. La grande porte est ouverte pour jusqu'à 8h. Ensuite, la vie scolaire filtre les entrées des élèves par la porte de gauche. Les personnels et visiteurs, eux, passent par la loge via la porte de droite.
Concernant les exercices PPMS, trois sont prévus : Exercice intrusion attentat le 6 octobre, risque climatique (inondation) courant second trimestre, enfin exercice risque toxique en fin d'année.
S'ajoutent trois exercices incendie.
La semaine du 3 au 7 octobre sera consacrée à la sécurité routière.

Mme Carre, représentante des personnels ATOSS et infirmière de l'établissement, ajoute que lors de la semaine du goût, un atelier " le p'tit resto " sera installé par la Mutualité Française et piloté par une diététicienne qui formera les élèves à la conception de menus équilibrés.

L'hommage à Samuel Paty aura lieu le 14 octobre.

Mme La Présidente du CA informe que le lycée a reçu un nouveau véhicule de fonction de la Région. Les travaux de restructuration devraient commencer à l'été 2024, sous réserve que la Mairie accepte de céder à la Région le parking derrière le lycée pour construire un nouvel atelier pour les agents, un foyer élèves de 150 m2, ainsi que des salles de classes à l'étage.
La discussion se poursuit sur la traditionnelle fête foraine qui pose des problèmes récurrents de sécurité. Mme Taurine, représentante des personnels ATOSS, met notamment en avant l'évacuation du lycée par la façade du lycée bloquées par les caravanes, lors d'un éventuel incendie.

Mme La Présidente du CA souligne que les nuisances sonores ont été considérablement atténuées par rapport à la rentrée précédente où la musique était trop forte, même fenêtres fermées. Il est aussi à noter qu'une bande de libre accès a quand même été respectée le long de la façade.
La desserte de bus cette semaine expose les élèves qui traversent la route avec un flot dangereux de voitures.

La séance est levée à 20h45